

L'horticulture ornementale et l'importation des produits dans l'UE.

Sources :

- Informations de la DG Agri présenté en réunion du groupe fleurs et plantes du 10 octobre 2012
- France agri Mer, données Bilan 2011 : achats des français en végétaux d'intérieurs
- France agri Mer, la filière horticole, donnés 2010
- France agri Mer, Bilan annuel 2010, commerce extérieur des produits de l'horticulture
- France Agri Mer / AND International, Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et des pépinières ornementales – résultats des enquêtes 2012

❖ Chiffres repères (2011 – DG Agri) dans l'UE :

Valeur de l'horticulture européenne	19,8 Mds €, - 2,6 % par rapport à 2010
Evolution :	- 12,1 % entre 2004 et 2009 de la valeur production
Principaux pays européens (en valeur) :	NL (33% - 26000 ha), IT (13%), FR(12% - 8000 ha), DE(12%), ES(11%)

Fleurs et plantes ornementales : environ 60 000 entreprises en Europe (55 000 en pépinières), tendance à une baisse régulière de ce nombre dans la plupart des principaux pays européens producteurs.

❖ Les importations dans l'UE (2011 – DG Agri)

Valeur totale des importations en Europe :	1,5 Mds €
Volumes totaux d'importations :	423 000 Tonnes (T) dont 75 % de fleurs coupées
<i>Dont :</i>	<i>100 000 T depuis le Kenya – 95 % de fleurs coupées</i>
	<i>40 000 T depuis l'Ethiopie - 95 % de fleurs coupées</i>

La situation particulière des fleurs coupées :

Volume d'importations de fleurs coupées :	317 000 T au total
<i>dont</i>	<i>seulement 240 000 T en 2001 : forte progression</i>
	<i>42 % depuis le Kenya et l'Ethiopie, en progression</i>

❖ Les exportations à partir de l'UE (2011 – DG Agri)

Exportations européennes	1,75 Mds € soit 598 000 T
<i>Dont</i>	<i>74 % depuis les Pays Bas (+ 4,6%)</i>
	<i>6 % depuis l'Italie (-3%)</i>
	<i>6 % depuis l'Allemagne (+10%)</i>

Les Pays Bas étant la plateforme mondiale du commerce horticole, les exportations depuis ce pays concernent une part importante de produits d'abord importés d'autre pays de l'UE et de pays Tiers.

Les fleurs coupées ne représentent que 16,5 % des exportations horticoles européennes, soit environ 100 000 T principalement vers la Russie et la Suisse.

❖ La production française :

- En 2010, la France regroupait 5000 entreprises de production (10 % environ du total européen) pour 18 300 ha dont 2000 ha couverts. Evolution entre 2006 et 2012 : - 25% d'entreprises et réduction de 33 % des surfaces couvertes (enquête AND).
- Le chiffre d'affaires à la production est de 1 595 millions d'€ HT (4,5 % de la valeur de la production végétale française pour 1,6% du nombre d'exploitations agricoles).
- Les fleurs coupées pèsent pour 188 M€.
- 25 360 emplois directs dont 16 000 salariés permanents.
- Le secteur horticole a globalement perdu 1 594 entreprises et 5 900 emplois, tout en réalisant près de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires de plus qu'en 2006

Le déficit de la balance commerciale de l'horticulture française ne cesse de se dégrader depuis 16 ans et approche désormais le milliard d'euros. En 2010, la France a importé 8 fois plus de produits horticoles qu'elle n'en a exportés, 24 fois plus en fleurs coupées : import fleurs 388 M€ dont 88 % en provenance des Pays Bas qui sont aussi importateurs et réexpéditeurs.

Parmi les espèces identifiées dans la nomenclature douanière, la rose reste la première fleur importée, avec 121,9 M€, suivie par les orchidées qui continuent de progresser à 20,5 M€, les chrysanthèmes à 19,2 M€, les oeillets et les glaïeuls. Les importations des « autres fleurs fraîches » représentent 51,1 % de la valeur des fleurs fraîches importées, avec 179,1 M€.

Les entreprises françaises sont largement concurrencées par les importations en provenance de pays tiers, surtout dans le secteur de fleurs coupées : on estime à 1200 ha aujourd'hui les surfaces de roses coupées au Kenya par exemple, premier pays producteur au monde grâce à des investissements par des capitaux étrangers sur des sites de grande ampleur afin de produire :

- à très bas coûts (main d'œuvre 1 à 2 \$/ jour) et sans dépenses énergétiques
- en absence de réglementations sociale et fiscale fortes
- en dehors des normes européennes contraignantes envers l'environnement et l'usage des produits phytosanitaires

Dans ce contexte, parmi les problèmes et freins ressentis par la production horticole en France, viennent par ordre décroissant d'importance : les coûts de la main d'œuvre trop élevés (44% des réponses), les coûts de l'énergie (41%), les prix de vente des produits (40%), la trésorerie (36%) et les contraintes réglementaires (30%) (AND 2012).

Ainsi, les professionnels de FLORISUD font les constats suivants :

- ⇒ L'importation en Europe de produits horticoles, en particulier de fleurs coupées en provenance de pays tiers à bas cout, n'est soumise à aucune régulation douanière, et viennent directement concurrencer les productions françaises en transitant par les Pays Bas où le commerce horticole est particulièrement puissant. Aucune contrepartie n'est accordée à la production européenne ou française en soutien au marché (*voir note sur la PAC et la politique européenne*)
 - ⇒ La politique européenne est extrêmement libérale. Les organisations représentant le commerce horticole sont très puissantes et influentes au niveau européen en comparaison des représentants de la production. L'Union Fleurs, association internationale des professionnels du négoce horticole (17 pays membres) exerce un lobbying efficace au niveau de la commission européenne et des représentants du COPA-COGECA. La France est très peu représentée au niveau européen, alors qu'elle est le 4^{ème} pays producteur en Europe (*voir note sur la PAC et la politique européenne*).
 - ⇒ Les effets de cette politique est une perte du nombre d'entreprises, et une grande incertitude sur l'évolution des cours de produits ralentissant les investissements. La réponse des exploitations à cette situation, en particulier dans le secteur fleurs coupées, repose :
 - soit sur un effet de concentration et de spécialisation pour tenter de réduire les couts de production et de trouver un positionnement spécifique sur les marchés par l'innovation et la recherche de valeur ajoutée. Le CA moyen des entreprises est ainsi passé de 293 à 348 K€ entre 2006 et 2012 (+ 19% - source AND), le CA horticole moyen par salarié progressant de façon équivalente. Cela passe par une stratégie de marque ou d'intégration maximum des acteurs de la filière : stratégie collective de commercialisation, regroupement de l'offre, projets commerciaux en partenariat avec les distributeurs (voir aussi étude France Agri Mer, Etude sur les marchés d'intérêt national et les marchés de gros en France : diagnostic stratégique et perspectives – septembre 2012)
 - soit sur une stratégie de repli ou de vente en circuit courts pour capter de la valeur ajoutée par des horticulteurs-commerçants, produisant une large gamme d'espèces à destination de fleuristes locaux, avec un complément éventuel par l'achat / revente de produits d'importation : les ventes en locales (<10 km) représentent 37 % du CA horticole nationale et 33% en régional (<200 km).
- Parmi les horticulteurs attendant des évolutions de leur entreprise dans les prochaines années, les plus souvent cités sont une diversification ou un élargissement de la gamme horticole et/ou une augmentation des ventes au détail (AND 2012).
- ⇒ Le potentiel de croissance des parts de marchés de l'horticulture française pour la consommation nationale et l'export est très important. En particulier dans le secteur des fleurs coupées, de véritables opportunités existent pour une gamme originale qui se démarque des produits d'importation de la gamme classique à bas couts.
 - ⇒ L'innovation dans la gamme, la valorisation des atouts de la production française et méditerranéenne en particulier (qualité, typicité, originalité) représentent dans tous les cas des opportunités pour les professionnels, à condition d'engager les efforts de recherche / expérimentation / développement nécessaires dans la durée et adaptées aux stratégies et produits des différents bassins de production français. (*voir note sur la Recherche*)